

Compte rendu de la conférence téléphonique avec le Directeur, en date du 14/04/2020.

Les différentes Organisations Syndicales représentatives au SDNC (CGT, Solidaires, FO, CFDT) sont présentes.

Au niveau local :

- La CGT interpelle le Directeur car elle a appris qu'un agent est touché par le COVID 19. Avec de la fièvre, il a été brièvement hospitalisé et a pu regagner son domicile où il se repose. Fatigué, il est en quatorzaine. Un représentant de la CGT demande si d'autres cas avérés ont été déclarés. Le Directeur répond par la négative. Un autre agent a de la fièvre mais le COVID n'est pour l'instant pas confirmé. Un représentant syndical fait remarquer que l'agent a de la fièvre depuis 5 jours. La CGT rappelle de ne pas hésiter à demander l'avis d'un médecin pour des symptômes qui peuvent laisser présager un COVID. Le Responsable RH signale qu'il suit, au plus près, les agents touchés par le coronavirus ou en suspicion. La Cgt signale qu'elle a saisi le médecin de prévention rattachée à la DDFIP 78 afin de suivre les mesures sanitaires et administratives. Ce médecin a demandé les coordonnées des agents afin de les contacter pour faire un suivi. Il a également demandé un nettoyage appuyé des locaux où les agents sont passés, insiste sur l'aération des locaux trois fois par jour ainsi que le strict respect de la distanciation sociale. Il rappelle qu'une exposition de moins d'un mètre pendant quinze minutes entre dans le risque de contamination au covid19. Les chefs de pôle portent leur attention sur le respect des règles sanitaires vers les agents, spécifiquement les expés, l'informatique et la signalétique qui ont été en contact avec les agents malades, sur le port du masque et l'utilisation régulière du gel hydro-alcoolique.

Un représentant alerte qu'il a été demandé de porter le masque à des agents qui ne le portaient pas. Le Directeur souligne que les agents en présentiel, doivent être vigilants sur ce point, même si effectivement cela n'est pas évident d'en porter toute la journée et en toute occasion. D'autres masques vont arriver prochainement. Le service RH suit et accompagne les personnes mises sous surveillance médicale, avec prise de température régulière. Si les gestes barrières sont respectés, il ne devrait pas avoir de souci déclare le Directeur. 240 litres de gel hydro-alcoolique sont en cours de préparation pour le SDNC. La cheffe du pôle a demandé un nettoyage intensif le 10 et le 14/04/2020 au personnel de ménage avec une attention particulière sur les poignées de porte, rampe d'escalier, boutons d'ascenseur ...Aujourd'hui le site est fermé et si toutes les conditions d'hygiène et sanitaire sont observées, il ouvrira ses portes demain 15/04/2020.

. Un représentant de la CGT demande qu'un nettoyage complet de la voiture de service ainsi que des deux véhicules de la régie soit effectué. Le Directeur répond favorablement à la demande. La CGT fait observer que des agents ne portent pas constamment des masques et ne respectent pas en permanence les distanciations sociales. Cela relève aussi bien de la responsabilité collective que de la responsabilité individuelle. La tisanerie, pendant les temps de pause, n'est pas toujours le meilleur endroit pour le respect des distanciations sociales. D'autre part, des agents en ASA s'inquiètent des conditions de retour au SDNC. La CGT demande de contacter les agents et de leur donner des éléments de réponse. Le Directeur propose de fermer la tisanerie afin de protéger les agents de tout risque de contamination sachant que les agents malades y sont passés. La tisanerie sera tout particulièrement désinfectée et des gels hydro-alcooliques seront mis à disposition dans cette pièce.

Un représentant de la CGT demande si la cantine est ouverte aux agents en présentiel car les agents malades y ont déjeuné. Le Directeur est surpris par cette annonce, ayant fait fermer la cantine. Le représentant CGT explique que c'est le seul endroit où est mis à disposition un four à micro-ondes.

Le Directeur comprend mais reste stupéfait par cette information et maintient, en concertation la fermeture de la cantine dans un souci de sécurité sanitaire. Un avenant au contrat de la société DECA est en cours de réalisation pour effectuer un nettoyage quotidien spécifique.

Une discussion s'engage alors entre des représentants syndicaux sur l'opportunité ou non de distribuer à chaque agent de manière individuelle des gels hydro-alcoolique. Et de distribuer à chaque agent des bouteilles d'eau minérale. Le Directeur ne souhaite pas multiplier les points de contact de contamination possible. Les toilettes, les bonbonnes d'eau sont en nombre suffisant et répartis un peu partout dans les bâtiments.

Un représentant syndical demande si le Directeur a eu des informations relatives à la question posée la semaine dernière sur les congés et les CET. Le Directeur n'a pas encore de retour.

Un représentant syndical intervient sur le sujet des masques. Aux expés, ce ne sont pas des FFP2 qui ont été distribués. Les agents pensaient être équipés de FFP2. Le Directeur répond que ce sont des FFP2 que les expés ont reçu. Comme ces masques ont une tenue garantie dans le temps (8heures), seul un masque par jour est distribué.

Un représentant syndical intervient et demande si le gardien concierge est équipé de masques. Oui répond le Directeur.

Le Directeur informe qu'une fiche récapitulative va être transmise au CHSCT, aux OS et aux agents.

Le service reprographie assure la fabrication, dans le cadre de la campagne IR, des sous-mains plastifiés en direction des SIP et des CFP.

Au niveau national :

Le Directeur Général souhaite que la campagne IR se fasse sans réception du public, sauf véritable urgence. Les agents des centres de contact sont très sollicités. Dans la perspective de la protection des agents des centres de contact, la signalétique a réalisé un prototype de cloisonnement à poser entre les bureaux des agents. Le Bureau SPIB a validé et la mise en production est en cours.

Le confinement est maintenu jusqu'au 11/05/2020. Il n'y a pas de réception du public. La DGFAP travaille sur la possibilité d'octroyer une prime exceptionnelle aux agents. La loi de finances rectificative va inclure cette démarche et sera prochainement publiée. Les Plans de Continuité d'Activité vont être évalués et revus avec les contextes actuels. Le télétravail sera mieux appréhendé et probablement inclus dans les futurs PCA.

Un représentant syndical demande comment pouvoir récupérer des formulaires vierges de la 2042 Le Directeur répond que très prochainement sur [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) cela sera possible.

Un représentant de la CGT demande comment va se dérouler le travail des BNIPF. La Cheffe de pôle et GF3B sont actuellement en train de mettre en place un process qui puisse intervenir au 11/05/2020. Concernant les agents de Saint Germain, une étude est en cours.

Un représentant de la CGT demande si le recrutement des vacataires pour cet été était toujours d'actualité. Oui mais c'est encore un peu tôt répond le Directeur.

Un représentant syndical fait remarquer que pour les masques des expés, deux seraient bien. Le Directeur reste sur un exemplaire, avant de l'enlever il faut se nettoyer les mains pour ne pas le salir.

Un représentant de la CGT signale le déploiement des courrielleurs légers via le portail dgfip. Le Directeur va mettre une info sur le site intranet.

Un représentant de la CGT signale que certains candidats aux catégories n'ont pas reçu de courriel. La responsable de la com va lister et fait le nécessaire pour résoudre ce désagrément.

Un représentant syndical demande où en est le vidéocodage pour la plateforme SIE. Les développeurs informatiques travaillent sur une solution interface web.